



Paris, le 13 mai 2024,

Négociations sur la filière administrative : lettre ouverte au DSJ

Monsieur le Directeur,

L'entrée en négociation sur la revalorisation de l'ensemble des métiers de greffe a été signée le 13 juillet 2023 ! Combien de temps va-t-il falloir encore attendre avant que la DSJ respecte ses promesses à l'égard de la filière administrative ?

Dès la première réunion de négociation, le 6 septembre 2023, l'UNSA SJ avait réclamé l'entrée en négociation concomitantes des filières administrative et juridictionnelle (au nom de la cohésion du collectif de travail et de la cohérence budgétaire).

Vous nous avez opposé une fin de non-recevoir sur ce point et vous nous avez annoncé un début des travaux sur la filière administrative en octobre ou novembre 2023. Puis des annonces visant à les repousser en janvier, puis en mars. Nous sommes en mai 2024 et on ne voit toujours rien venir ! Les DSGJ sont dans l'attente, leur malaise est prégnant, leur besoin de reconnaissance est légitime, après ces mois d'attente, ils méritent enfin des réponses et de réelles avancées professionnelles !

Contre l'avis de toutes les OS signataires du protocole d'accord d'octobre 2023 sur la filière juridictionnelle, vous avez fait le choix de convoquer une réunion « grand messe » réunissant les présidents des quatre Conférences de magistrats, en faisant le choix d'exclure la Conférence des Directeurs de Greffe. Cette réunion qui s'est tenue le 25 mars dernier a, sans surprise, permis de faire un constat partagé : le malaise des directeurs de greffe et des DSGJ est une réalité et chacun souhaite en sortir...

Une fois qu'on a dit ça, on n'a rien dit, on n'a rien fait.

L'UNSA SJ vous a transmis des propositions concernant les DSGJ dès le 29 août 2023 (qu'elle avait aussi communiquées en toute transparence à l'ensemble des agents) : une véritable reconnaissance indiciaire et indemnitaire, une compétence administrative exclusive aux DSGJ pour tous les corps de métiers non magistrats, les pleins pouvoirs de gestion administrative au titre de la gouvernance, un passage au grade principal sans examen professionnel...). Elle a néanmoins continué à largement consulter depuis l'automne 2023 afin de s'adapter aux besoins et contraintes de chacun. L'UNSA a ainsi consulté des DSGJ qui s'inscrivent dans la ligne politique de l'UNSA (progressiste, ouverte au dialogue, force de proposition et de modernisation, jamais dans la critique systématique), elle a consulté des experts à la Fonction Publique, des chefs de CA, des politiques et ses organes internes. Ces consultations se sont conclues par la transmission de propositions que nous estimons réalistes et rapidement réalisables, que l'UNSA pose sur la table du débat interne mais qu'elle a accepté aussi, toujours dans un souci de transparence, de soumettre au débat externe, en diffusant celles-ci à l'ensemble de la profession, y compris en acceptant de s'exposer aux critiques d'agents préférant des lignes politiques plus dures que la sienne.

Aujourd'hui, il est grand temps d'avancer, dans l'intérêt de nos DSGJ et donc dans l'intérêt du service public de la Justice !

Alors qu'attendez-vous, Monsieur le Directeur ? Qu'est-ce qui freine le début de ces travaux tant attendus par la profession ? L'absence de propositions de tous les acteurs sociaux ? L'opposition de certains acteurs du monde judiciaire ? Le rabot budgétaire qui impose un nouveau calendrier ?

Le silence nourrit des inquiétudes qui méritent d'être rapidement dissipées.

Les directeurs de services de greffe judiciaires sont dans l'attente, vous avez le pouvoir de les rassurer, montrez-leur que vous en avez la volonté !

Le Bureau National de l'UNSA SJ